

# Autour du Boulevard Nature : Coulaines, sous les sentiers bocagers

Une randonnée proposée par Arnaud\_OTLMM

Cette petite randonnée, accessible uniquement à pied, vous emmène dans les chemins creux de la commune de Coulaines. D'autres circuits de randonnées sont à retrouver sur le [site de la mairie](#).



Visorando



Randonnée n°35073042

<b>Durée :</b>	1h25	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	4,87 km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	17 m	<b>Activité :</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif :</b>	17 m	<b>Commune :</b>	Coulaines (72190)
<b>Point haut :</b>	105 m		
<b>Point bas :</b>	83 m		



## Description

Depuis Coulaines, prendre Rue du Stade Georges Bollenger Stragié. Se garer au niveau du stade éponyme.

(D/A) Dos à l'espace sportif, prendre à gauche sur 200 m le chemin longeant la route. Tourner à droite et emprunter le Chemin de Bourg de Laîche. 100 m plus loin, à la bifurcation en Y, prendre à droite sur une agréable promenade vallonnée. Passer sur un petit pont en bois. Continuer tout droit en arrivant aux maisons de Lilandrie, puis garder la gauche sur la Route de l'Arpent pour croiser le Chemin de Prionde.

(1) Prendre à droite pour longer la prison des Croisettes, des champs ainsi que des prés, avant de retrouver un chemin creux à droite, puis un deuxième sur la gauche. *Remarquer les nombreux arbres creux. Prêter attention à l'ancien prieuré avant d'arriver à la route.*

(2) Tourner à droite et suivre la route pendant 400 m jusqu'au premier chemin à gauche.

(3) Le suivre. *Remarquer les nombreux arbres creux.* Continuer tout droit sur 300 m et, au croisement, prendre le chemin sur la gauche puis à droite. Continuer tout droit Chemin du Monnet jusqu'au croisement de trois routes et un chemin.

(4) Filer en face après avoir traversé la route. Emprunter le petit sentier qui prolonge le chemin. Tourner au premier chemin à droite en suivant le Boulevard Nature. Effectuer ensuite un virage à gauche puis un autre à droite aux maisons de la Bodinière. Tomber sur un autre carrefour de quatre chemins dont le Chemin de Boisgard.

(5) Quitter le Boulevard Nature et prenez à droite ledit chemin. Passer à côté de l'écurie Le Clos Saint-Maurice. Garder la droite sur la première piste, puis la gauche pour rejoindre le point de départ par la Route du Vol de Monnet. Le parking (D/A) est à 200 m.

## Informations pratiques

Départ de l'espace sportif Georges Bollenfier Stragié (Parking Val de Monnet). Le balisage est de couleur Jaune.

Transport en commun :  
Ligne de bus 11, arrêt Closerie (à 1 km du départ).

## A proximité

À voir au fil du chemin :

- Centre équestre

## Points de passages

### D/A Espace sportif Georges Bollengier Stragié

N 48.035915° / E 0.21624° - alt. 88 m - km 0

#### 1 Chemin de Prionde

N 48.041626° / E 0.215574° - alt. 94 m - km 0.95

#### 2 Ancien prieuré

N 48.04203° / E 0.226051° - alt. 104 m - km 1.87

#### 3 Carrefour

N 48.040863° / E 0.220444° - alt. 98 m - km 2.31

#### 4 Croisement 3 routes et un sentier

N 48.036031° / E 0.223827° - alt. 97 m - km 2.97

#### 5 Chemin de Boisgard

N 48.031197° / E 0.217554° - alt. 96 m - km 3.91

### D/A Espace sportif Georges Bollengier Stragié

N 48.035923° / E 0.216238° - alt. 88 m - km 4.87

- (4) Prieuré
- Nombreux arbres têtards

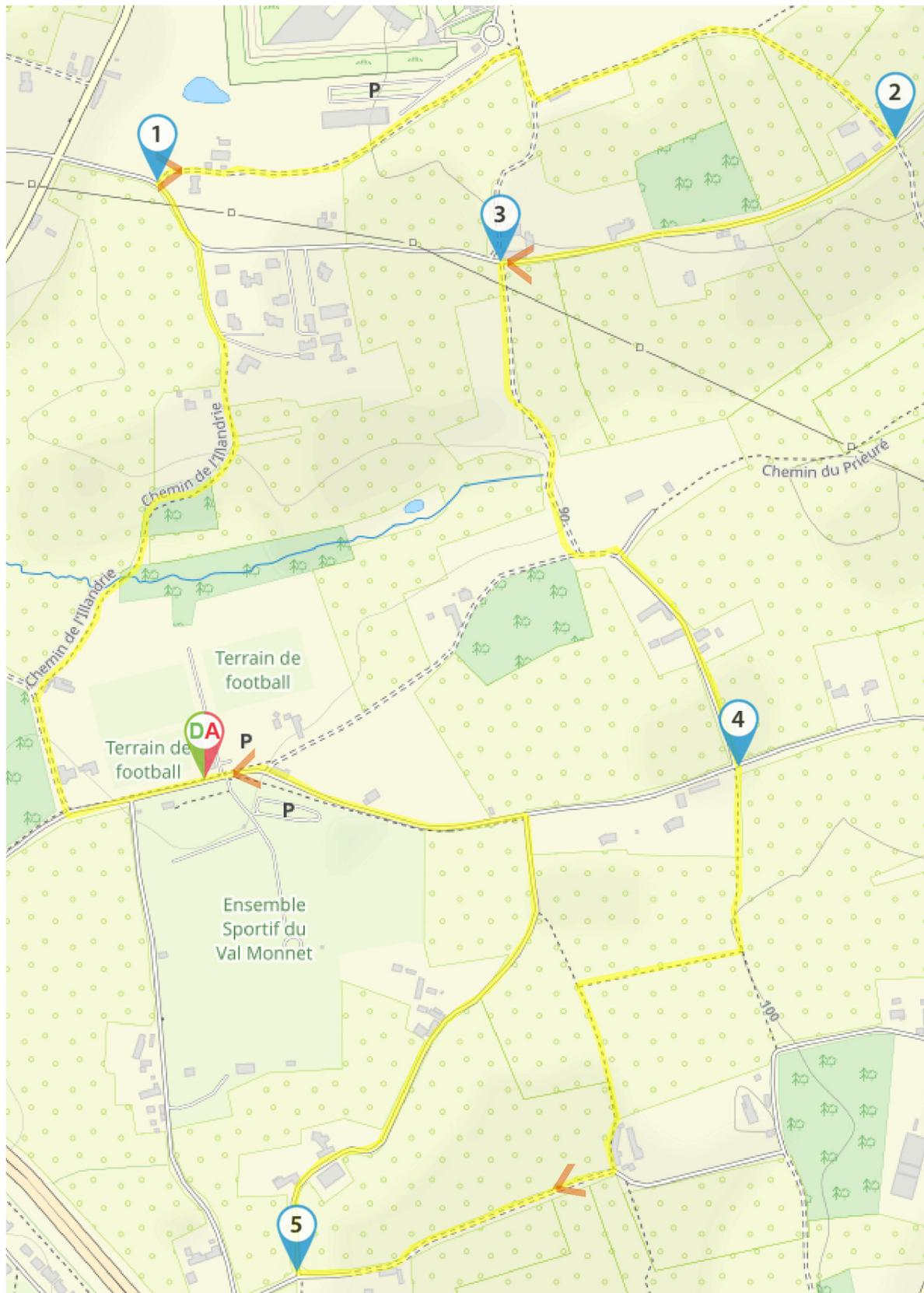
À voir sur la commune :

- Église
- Arboretum
- Aqueduc
- Four à Chanvre

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-autour-du-boulevard-nature-coulaines-sou/>

**En savoir plus :**

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



↑ N 250m  
All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.**

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**